

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 59/003/2007 – ÉFAI

21 août 2007

AU 213/07 Détention au secret / Craintes de torture

UGANDA	Titi Masudi (h), défenseur des droits humains	]
	Kahindo Kabaya (h)	] réfugiés congolais
	Bikay Kusimuweri (h)	]
	Patrick Kabula (h)	
	Ngunda Bawula (h)	
	Fabrice Buregeya (h), 13 ans	
	ainsi qu'au moins 35 autres personnes	

---

Le 13 août, la police ougandaise a arrêté au moins 41 étrangers, dont les personnes nommées ci-dessus, à Kampala, la capitale. Ils ont été initialement détenus au secret au siège de l'Unité d'intervention rapide de la police à Kireka (Kampala), où des détenus ont déjà été torturés. De récentes informations tendent à indiquer que certains ont été transférés, le 17 ou le 18 août, à Luzira, la prison centrale de Kampala. Amnesty International craint que les personnes qui n'ont pas encore été transférées du siège de l'Unité d'intervention rapide de la police à Kireka ne soient détenues au secret, une situation qui les exposerait au risque de torture.

Ces détenus sont pour la plupart immigrés ; parmi eux figurent 15 Congolais, huit Tanzaniens, trois Rwandais, un Kenyan et un Somalien. Un certain nombre d'entre eux se sont vu accorder le statut de réfugié par les autorités ougandaises. Ils sont soupçonnés d'avoir reproduit des clés de chambres d'hôtel et de s'être livrés à des vols dans des établissements hôteliers.

Ces arrestations s'inscrivent manifestement dans une opération lancée par le gouvernement, dont l'objectif est de débarrasser la ville des personnes qu'il qualifie d'« indésirables » avant la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, qui doit s'y tenir du 25 au 27 novembre.

Lorsque la police a appris qu'Amnesty International suivait cette affaire, elle a présenté un nombre indéterminé de détenus devant un tribunal de Kampala, le 17 août. Étant donné que la comparution de ce groupe n'était pas prévue, le juge a ordonné que les détenus soient à nouveau présentés le 23 août et renvoyés en prison en attendant.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis le début du mois de juillet 2007, la police ougandaise se livre à des arrestations et au harcèlement de personnes soi-disant soupçonnées d'activités illégales à Kampala, l'objectif étant, manifestement, de débarrasser la ville des immigrants en situation irrégulière, des mendiants, des personnes souffrant de troubles mentaux et de toute autre personne jugée « indésirable » avant la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Des personnes interpellées lors d'opérations de ce type ont été torturées. Mi-juillet 2007, des policiers de l'Unité d'intervention rapide ont appréhendé dans le centre de Kampala un réfugié qu'ils accusaient de vol de voitures. Celui-ci a été placé en détention au siège de l'Unité, à Kireka, où il a été sauvagement battu. Lorsque la police a appris qu'Amnesty International suivait la situation de ce réfugié, elle l'a présenté devant une instance judiciaire des faubourgs de Kampala au motif qu'il était « sans occupation » et « indiscipliné ». Le juge a abandonné les poursuites.

L'Unité d'intervention rapide, qui était connue, jusqu'à une période récente, sous le nom de Violent Crime Crack Unit (VCCU, Unité de lutte contre la délinquance violente), est placée sous les ordres directs de l'Inspecteur général des forces de police. Elle a été condamnée par Amnesty International et par la

Commission ougandaise des droits humains pour de nombreux cas de torture et de maintien de suspects en détention arbitraire prolongée.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé à l'idée que certaines des 41 personnes mentionnées plus haut ne soient toujours détenues au secret par l'Unité d'intervention rapide de la police ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que ces détenus ne soient ni torturés, ni victimes d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez-leur de traduire immédiatement ces détenus devant une instance judiciaire, et de les inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi ou de les remettre en liberté ;
- priez les autorités de permettre sans délai à ces personnes d'être régulièrement en contact avec des avocats et des membres de leur famille.

**APPELS À :**

Président de la République :

Kaguta Yoweri Museveni  
President of the Republic  
Office of the President of Uganda  
Parliament Building  
PO Box 7168  
Kampala  
Ouganda

**Fax :** +256 41 4235459  
+256 41 4344012

**Formule d'appel :** Your Excellency, / Monsieur le Président,

**COPIES À :**

Procureur général et ministre de la Justice :

Hon. Kiddhu Makubuya  
Ministry of Justice and Constitutional Affairs  
Parliament Avenue  
P.O.Box 7183  
Kampala  
Ouganda

**Fax :** +256 41 4250829

Ministre de l'Intérieur :

Ruhakana Rugunda  
Jinja Rd  
PO Box 7191  
Kampala, Ouganda

**Fax :** +256 414343088

Inspecteur général des forces de police :

Maj. Gen. Kale Kayihura  
Inspector General of Police  
Uganda Police Force  
PO Box 7055  
Kampala, Ouganda

**Fax :** +256 414 342985

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouganda dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 2 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.